



Rapport de présentation

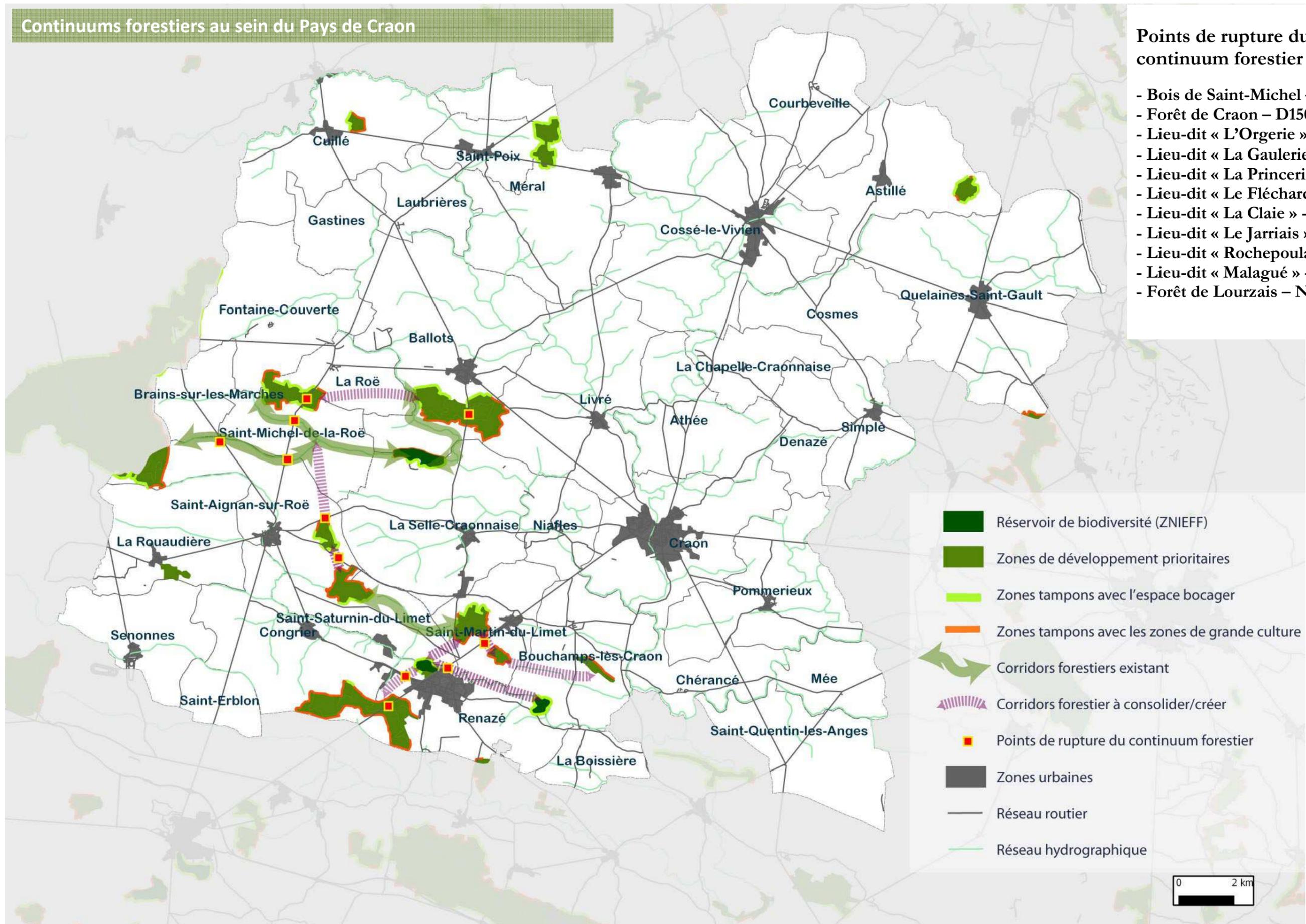
Document approuvé le 22 juin 2015

Annexes

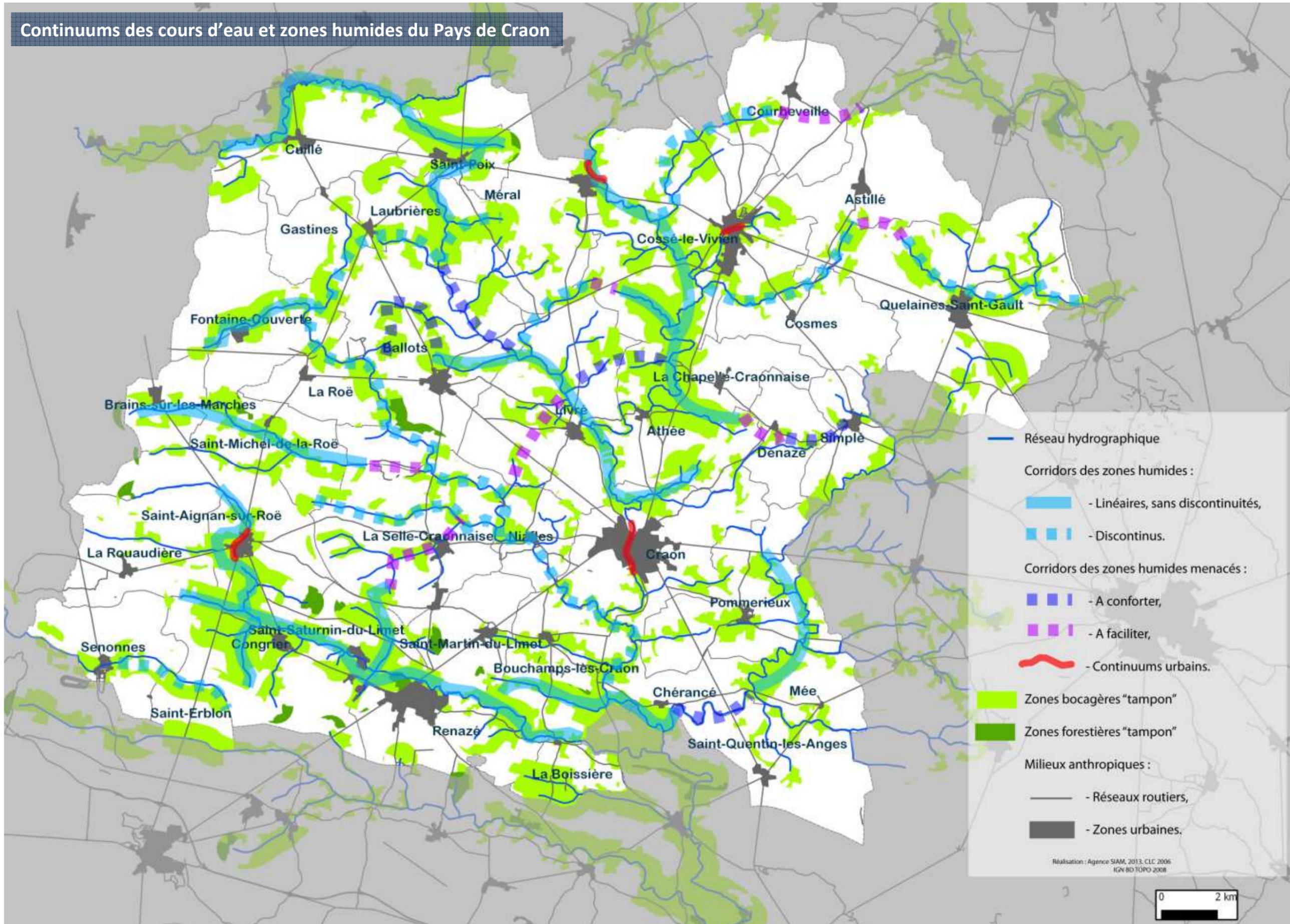
Continuums forestiers au sein du Pays de Craon

Points de rupture du continuum forestier :

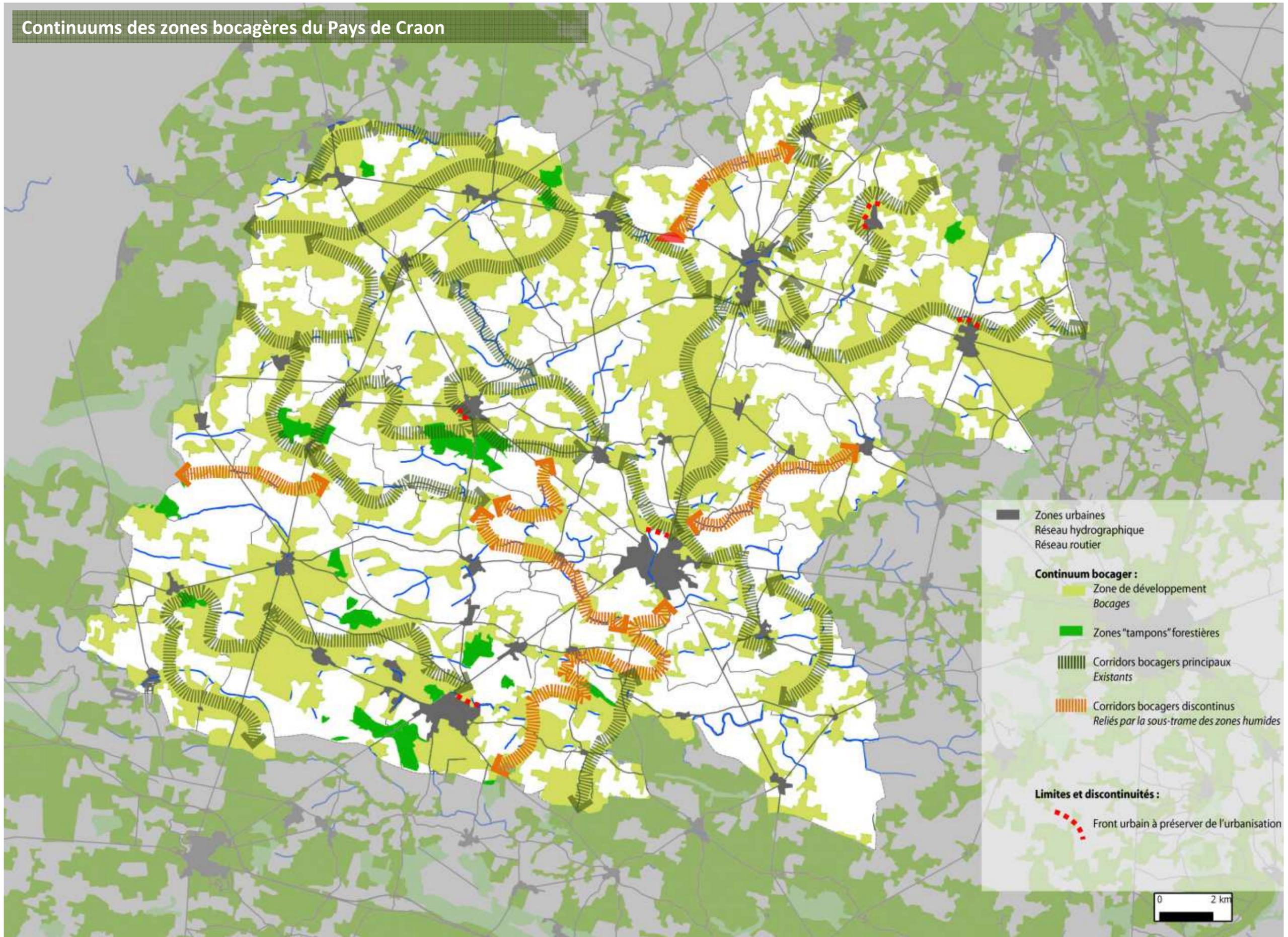
- Bois de Saint-Michel – D111
- Forêt de Craon – D150
- Lieu-dit « L'Orgerie » - D11
- Lieu-dit « La Gaulerie » - D110
- Lieu-dit « La Princerie » - D11
- Lieu-dit « Le Flécharde » D -111
- Lieu-dit « La Claie » - D230
- Lieu-dit « Le Jarriais » - N171
- Lieu-dit « Rochepoulain » - N171
- Lieu-dit « Malagué » - D110
- Forêt de Lourzais – N171



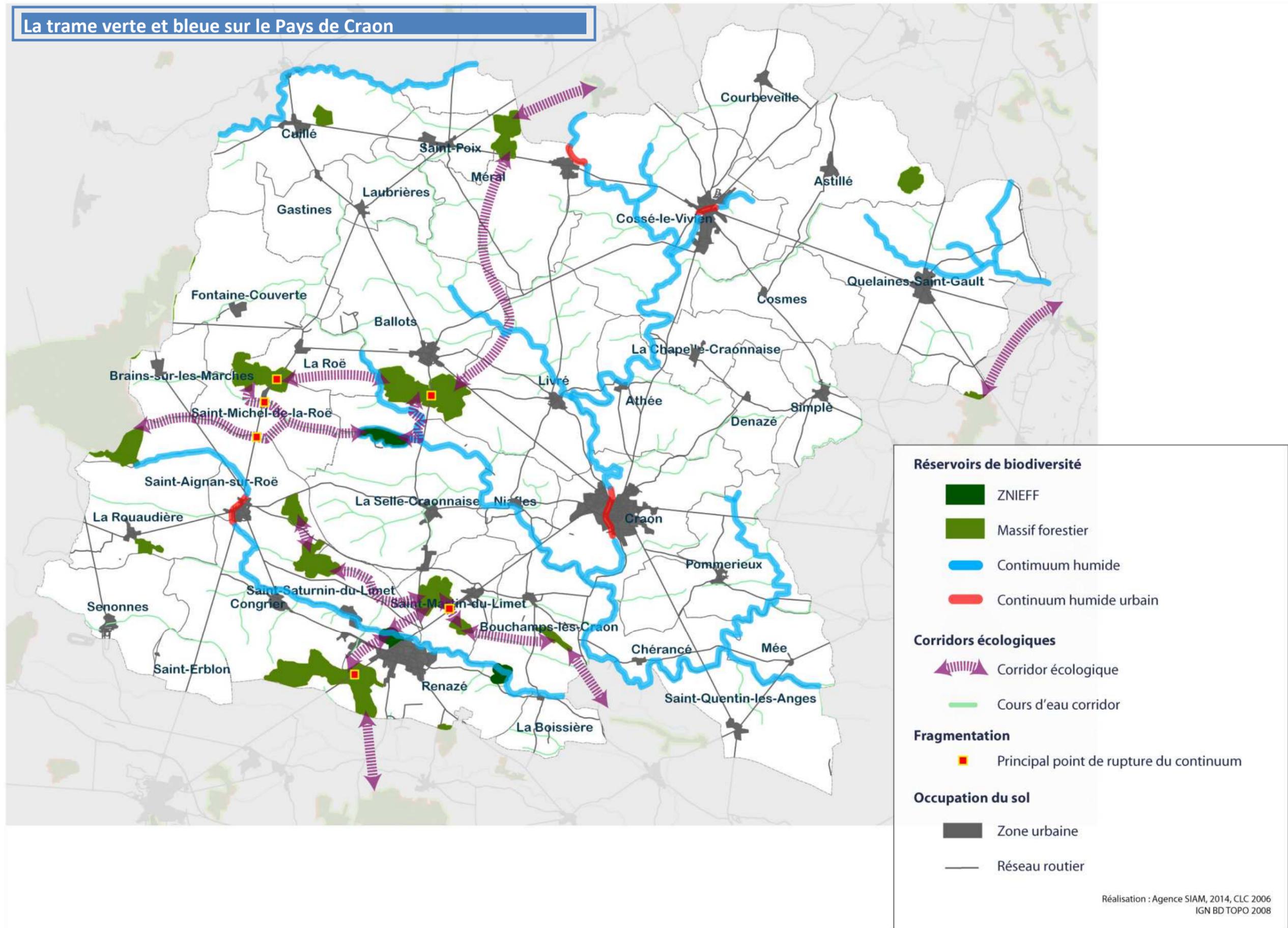
Continuums des cours d'eau et zones humides du Pays de Craon



Continuums des zones bocagères du Pays de Craon



La trame verte et bleue sur le Pays de Craon



DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE CRAON

Carte des zones humides fonctionnelles

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES:
ZONES HUMIDES FONCTIONNELLES



Légende :  Zones humides fonctionnelles
(inventaire 2012-2013)

D2L



- D2L -
Agence de Craon Sévigné
Avenue des Peupliers
517 51211
52013 CRAON SEVIGNE Cedex
Tel: 02 99 63 33 33
Fax: 02 99 63 46 37
e-mail: csaon@d2l.fr

Echelle: 1/35000°
Dossier n° 62861 HY
Octobre 2013



Descriptif « détaillé » des ZNIEFF

Source : <http://inpn.mnhn.fr>

Date d'édition : 13/02/2015
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znief/520015270>



Date d'édition : 13/02/2015
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znief/520015270>



znief ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

TERRIL DE LA REPENELAIS
(Identifiant national : 520015270)

(ZNIEFF continentale de type 1)
(Identifiant régional : 00003121)

Région en charge de la zone : Pays-de-la-Loire
Rédacteur(s) : B. JARRI

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Renazé (INSEE : 53188)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 44

Maximum (m) : 63

1.3 Superficie

18,4 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Cet ancien site d'extraction de schistes ardoisiers, dans un paysage agricole ouvert, crée un relief et un couvert végétal très caractéristiques dans la région.

L'accumulation de débris schisteux confère une sécheresse du sol important et ne permet l'installation que d'une végétation singulière et pionnière, constituée de lichens, mousses et espèces arbustives peu exigeantes.

Intérêt botanique : présence d'une espèce rare au niveau départemental, très belle végétation de lichens terricoles et saxicoles dont trois espèces sont intéressantes pour la flore mayennaise.

Intérêt odonotologique : présence d'une espèce de la liste déterminante des Pays de la Loire.

Intérêt batrachologique : site de reproduction d'un anou rare et menacé dans le Massif Armoricaïn et figurant sur la liste déterminante des Pays de la Loire.

Intérêt herpétologique : présence d'un ophidien de la liste déterminante des Pays de la Loire.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Mare, mardelle
- Affleurement rocheux

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Renazé (INSEE : 53188)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 58
Maximum (m) : 85

1.3 Superficie

18,21 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Cette ancienne exploitation de schistes ardoisiers possède d'importants terroirs qui se trouvent colonisés par une végétation singulière et remarquable dans notre département. La présence d'une exceptionnelle diversité de lichens dont certains peuvent être qualifiés de rares à l'échelle du Massif Armoricain confère une grande valeur biologique à la zone.

Intérêt lichénologique : deux espèces de lichens rares à l'échelle de notre département.

Intérêt entomologique : présence d'une espèce de criquet à tendance méridionale peu représenté dans le Massif Armoricain.

Intérêt herpétologique : présence de deux ophiidiens de la liste déterminante des Pays de la Loire et belle population d'un lézard.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Mare, mardelle
- Coteau, cuesta
- Affleurement rocheux
- Rivière, fleuve

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)



znief ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

ANCIENNE ARDOISIERE DE SAINT AIGNAN
(Identifiant national : 520015236)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00003120)



Date d'édition : 13/02/2015
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/520014619>



znief

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

PLAN D'EAU DE LA RINCERIE (Identifiant national : 520014619)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00003081)

Région en charge de la zone : Pays-de-la-Loire
Rédacteur(s) : B. JARRI

Date d'édition : 13/02/2015
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/520014619>



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Ballots (INSEE : 53018)
- Selle-Craonnaise (INSEE : 53258)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 50
Maximum (m) : 60

1.3 Superficie

53,88 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

De création récente, le plan d'eau de la Rincerie se situe dans un bocage très ouvert. Les ceintures de végétation sont pauvres du fait de l'entretien systématique des bords d'étang.

L'étang constitue malgré tout un site d'hivernage et une halte migratoire de tout premier plan pour le département.

Intérêt ornithologique : site de nidification d'un anatidé rare et figurant sur la liste déterminante des Pays de la Loire. Site de halte migratoire et d'hivernage pour plusieurs espèces de la liste déterminante des Pays de la Loire.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Etang

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

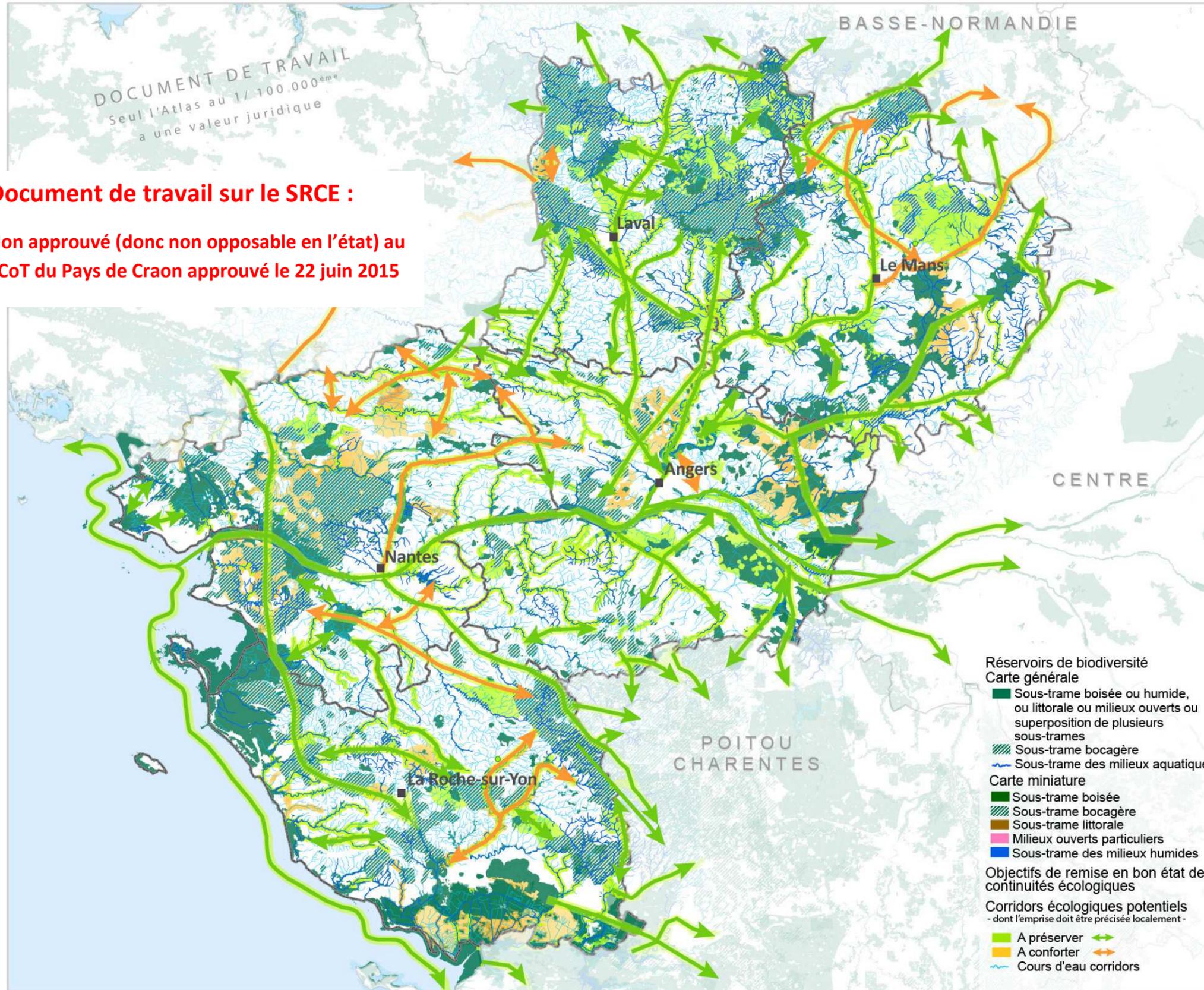
- Pêche
- Navigation
- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Domaine public d'une collectivité territoriale



Document de travail sur le SRCE :

**Non approuvé (donc non opposable en l'état) au
SCoT du Pays de Craon approuvé le 22 juin 2015**

